

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE**

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARTINIQUE

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du vendredi 26 juin 2015

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	27	31		
		Dont procurations		
		05		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
31	29	02	00	01

Date de la convocation

18/06/2015

Date d'affichage

19/06/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

**Affectation du résultat
de fonctionnement
Exercice 2014**

Président de Séance :

Fred DERNE, 1^{er} Adjoint au Maire

Secrétaire de Séance :

Cémiane MOUTOUCOUMARO

Le

15 JUL. 2015

L'an deux mille quinze et le **vingt-six juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Fred DERNE, le 1^{er} Adjoint au Maire.

Étaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Patrick FLERIAG, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT Épse BARDURY.

Absents excusés : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

Procurations : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL et Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, ont respectivement donné procuration à Christine ALIKER, Charles ANIN, Marie-Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS et William PAULIN.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE 2014**

À la demande de Monsieur le Maire, monsieur Antoine JEAN-BOLO rappelle à l'Assemblée les données relatives à l'exécution du Budget 2014 :

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

A	RECETTES	26 262 783.88
B	DEPENSES	25 911 348.76
C	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 (excédent) C=(A-B)	351 435.12
D	Résultat reporté 2013	698 272.28
E	RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT E=(C+D)	1 049 707.40

2/ EN SECTION D'INVESTISSEMENT

F	RECETTES	6 746 766.05
G	DEPENSES	5 634 453.14
H	SOLDE DE L'EXERCICE (Excédent) H= (F-G)	1 112 312.91
I	Déficit d'investissement reporté (2013)	-1 497 769.37
J	Solde d'exécution inves 2014 J=(H+I)	- 385 456.46
K	Solde des Restes à Réaliser (RAR)	- 1 454 858.00
L	BESOIN DE FINANCEMENT (J+K)	- 1 840 314.46
M	3/ RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE M=(E+L)	-790 607.06

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'affecter le résultat de fonctionnement de 2014 comme suit :
 - 1 049 707,40 € (un million quarante-neuf mille sept cent sept euros et quarante centimes) au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés », pour la couverture du besoin de financement de la section d'Investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Schelcher, le 10 JUL. 2015

Le 1^{er} Adjoint au Maire



Fred DERNE